



Évreux, le 27 janvier 2015

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS L'EURE Bilan 2014 de l'accidentalité

### Le préfet communique

Pour l'année 2014, le bilan provisoire de l'accidentalité révèle des **résultats fragiles** avec la hausse :

- de **5%** du nombre de **tués** (40 en 2014 contre 38 en 2013),
- de **7%** du nombre d'**accidents** (274 en 2014 contre 255 en 2013), et
- de **14%** du nombre de **blessés** (341 en 2014 contre 298 en 2013).

A l'instar de l'année 2013, le nombre de tués est à nouveau en augmentation, et **pour la première fois depuis 2008 le nombre d'accidents et de blessés sont également en hausse.**

**40 personnes ont perdu la vie** sur les routes de l'Eure en 2014. Ces accidents mortels sont essentiellement dus à des comportements inadaptés des usagers (défaut de maîtrise, vitesse excessive,...).

Si les usagers de **véhicules légers** sont les premières victimes des accidents mortels (**23**), le nombre de tués en **deux roues motorisés (12)** reste important par rapport à leur faible présence sur les routes. **30% des victimes en 2014 sont des conducteurs de deux-roues motorisés.**

**La tranche d'âge des 25-44 ans est la plus représentée avec 38%** des victimes ainsi que celle des 0-24 ans avec 25% des victimes, sachant que 70% des victimes sont des hommes.

Les six premiers mois de l'année 2014 ont été particulièrement dramatiques. Au 30 juin, le nombre de tués était alors en hausse de **+76%**. Face à ce constat, un important dispositif visant à réprimer le non-respect du code de la route et les comportements inadaptés a été déployé à l'été 2014. En outre, plus d'une centaine d'actions de sensibilisation aux risques routiers ont été menées sur l'ensemble du département par les différents partenaires (services de l'État, collectivités locales, associations, etc...). **Cette mobilisation a permis heureusement, d'observer dès le mois de septembre, un fort fléchissement d'une tendance qui s'annonçait très mauvaise si elle avait perduré.**

Le bilan 2014 appelle par conséquent la mise en œuvre de nouvelles mesures pour l'année 2015. Dans le prolongement des annonces du Ministre de l'intérieur, la prévention et la répression seront accentuées sur les conduites sous l'emprise de l'alcool, des stupéfiants ou les conduites distraites par les communications téléphoniques au volant.

J'ai par ailleurs demandé aux forces de police et de gendarmerie de continuer leur mobilisation tout au long de l'année contre l'insécurité routière pour sauver des vies et éviter les drames familiaux qui résultent des deuils ou des handicaps graves que génèrent les conduites à risque.

J'appelle également les usagers de la route à la plus grande prudence, à respecter strictement les règles et à adapter en permanence leur conduite aux conditions de circulation, notamment en période hivernale.

**Je rappelle que la lutte contre l'insécurité routière reste une priorité majeure pour les services de l'Etat en 2015 mais rien ne sera durablement acquis si les conducteurs ne se convainquent pas des dangers de la route et n'adoptent pas, dans leurs habitudes au volant, les recommandations qui sont régulièrement rappelées et dont le but n'est pas de les contraindre mais de les préserver dans leur intégrité physique ainsi d'ailleurs que celle des autres usagers de la route.**

René Bidal

Contact presse :

Service départemental de la communication interministérielle : 02.32.78.27.33 / 27.35